

# Ozon architecture : philosophie d'intervention

---

*Christophe GILLIS*

*Architecte*

La présente note a pour objectif de présenter la philosophie d'intervention générale & la démarche prospective que le bureau Ozon Architecture développe dans le cadre de projets de réaffectation de bâti ayant des qualités patrimoniales spécifiques.

- Quelles données d'étude sont à trouver dans l'état de fait de la SITUATION EXISTANTE ? - **QUOI ?**
- Quelles sont les options et méthodes à privilégier dans le PROJET ? **POURQUOI ?**
- Dans quel CADRE le projet se réalisera et selon quels moyens ? **COMMENT ?**

⇒ Ces 3 niveaux de questionnement interagissent les uns sur les autres, tout au long du processus. Ils s'enrichissent mutuellement dans un objectif : répondre à une question spécifique posée par un commanditaire.

## **Situation existante et état de fait – Quoi?**

---

### **Valeurs de patrimoine remarquable & symbolique :**

Analyse patrimoniale et identification des qualités de l'édifice. Objectif = préciser les "points forts" de l'édifice, sa symbolique & ses spécificités architecturales. Ceux-ci sont à préserver et renforcer dans la valeur symbolique qu'ils représentent pour la population du quartier et pour les paroissiens.

### **Opportunités positives :**

Il est important de structurer la réflexion autour des enjeux « positifs » pour les différents intervenants au projet et surtout en regard de l'identité du quartier. C'est-à-dire une solution attrayante pour le développement du quartier, intéressante et positive pour ses habitants.

### **Contraintes :**

Cette phase doit permettre de mettre en évidence les critères de base à prendre en compte. C'est à ce stade que se définissent des contraintes fonctionnelles, dimensionnelles et techniques à prendre en compte. C'est vers les exigences de ces contraintes que l'Architecte doit orienter sa démarche conceptuelle afin d'en tirer les aspects positifs pour le bâti.

⇒ **L'interaction entre ces données qualitatives et quantitatives de fait, permet de créer le lien entre « Situation existante » et « Projection ».**

## **Projeter - Pourquoi ?**

---

Des CHOIX doivent s'opérer sur :

### **Un programme :**

L'analyse du programme de rénovation-réaffectation s'opère en regard de la symbolique fonctionnelle du bâtiment d'origine. L'objectif est une mise en valeur réciproque du bâtiment existant et du programme projeté, au travers d'une fonctionnalité rigoureuse.

### **Mixité usagers et leurs « besoins » - intégration aux tissus de société & culturels :**

Au regard de cette mixité d'usagers envisagé, il semble intéressant d'intégrer la notion de cohabitation et de synergies au niveau des fonctions.

### **Technique/constructif dans l' « aspect réalisable » :**

Projeter c'est prendre en compte effectivement, les réalités physiques et construites, environnementales et durables, les contraintes de sécurité, ... et de les intégrer dans une démarche « réaliste ».

La prise en compte des particularités constructives, dès le « départ » du projet permet de développer le projet dans un cadre « Econome » des ressources existantes et nécessaires pour la faisabilité du projet.

### **Architectural/Spatial :**

Le maintien, la mise en valeur et le développement des qualités architecturales des bâtiments nous semblent essentiels. L'étude détaillée des structures et des décors architecturaux permettra de mettre en évidence les grandes entités architecturales des bâtiments à préserver, ainsi que la multitude de cas particuliers à mettre en dialogue avec les interventions contemporaines.

⇒ Les choix nécessaires à la constitution du projet suivent les principes conceptuels du cadre d'action.

### **Cadre d'action - Comment ?**

---

Se poser la question du « Comment ? », c'est intégrer dans le processus décisionnel les critères économiques, de faisabilité budgétaire, des moyens à mettre en œuvre et de la temporalité (phasage, délais, etc...).

Ces CADRES sont divers et se définissent comme :

- Cadre programmatique = QUESTION DE DÉPART DU CLIENT
- Cadre financier : possibilités de subsides.
- Cadre « temporalité » : timing – phasage du passage.

⇒ Une évaluation et validation du processus « projet » se fait au regard de la faisabilité et l'aspect « réalisable » de la chose.